

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Date de l'analyse : 22/05/2019

Titre du projet du marché *	N20.71 180010 - Contournement Le Locle - Prestations de BAMO et DGT pour phases : Projet de détail DP, Appels d'offres (DAO), Réalisation, Mise en service et achèvement et pour domaines GC+BSA (ID 6024)
Forme / genre de mise en concurrence *	Appel d'offres avec cahier des charges détaillé.
ID du projet *	187733
N° de la publication SIMAP *	1076401
Date de publication SIMAP *	15/05/2019
Adjudicateur *	Office fédéral des routes Infrastructure routière Ouest Filiale Estavayer-le-Lac
Organisateur *	Office fédéral des routes Infrastructure routière Ouest Filiale Estavayer-le-Lac à l'attention de Gestion des projets Place de la Gare 7 1470 Estavayer-le-Lac, Suisse, Téléphone: +41 58 461 87 11, Fax: - E-mail: marchespublics.estavayer@astra.admin.ch

Calendrier

Inscription	Sur simap, pas de délai.
Visite	Pas de visite prévue.
Questions	12/06/2019 Remarques: Les questions doivent être formulées de manière anonyme sur le forum de Simap (www.simap.ch). Les réponses seront données exclusivement par l'intermédiaire de cette même plateforme jusqu'au 21.06.2019.
Rendu documents	19/07/2019 à 23H59 Dossier complet sur support papier (deux exemplaires) et numérique sur deux clés USB dans une enveloppe cachetée portant le numéro / l'intitulé officiel du projet avec la mention « Ne pas ouvrir, documents d'appel d'offres ». En cas d'envoi postal (au moins en courrier A), le timbre postal ou le code-barres de l'office de la Poste suisse ou du bureau de poste étranger officiellement reconnu déterminent si le délai de remise est respecté (l'affranchissement effectué par les entreprises n'est pas considéré comme un timbre postal). En cas de remise en mains propres, l'offre doit être déposée à la loge de l'OFROU, filiale d'Estavayer-le-Lac, au plus tard dans le délai indiqué ci-dessus, pendant les heures d'ouverture (horaires : 8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00), contre remise d'un accusé de réception (adresse au point 1.2). Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte. Dans tous les cas, il incombe au soumissionnaire d'apporter la preuve qu'il a remis son offre dans les délais. Les offres déposées hors délai ne sauraient être prises en considération et seront renvoyées à leur expéditeur sans avoir été ouvertes.
Rendu maquette	Pas de maquette à rendre.
Type de procédure *	Procédure ouverte, soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux.

Genre de prestations / type de mandats *	Ingénieur civil comme BAMO et DGT ; mandataire individuel ou communauté (mandat grande ampleur)
Description détaillée des prestations / du projet	Ce marché porte sur les prestations de BAMO/DGT (GC+BSA) de la phase projet de détail (DP) jusqu'à l'achèvement du projet de contournement Le Locle (date prévue 2031). Pour ce tronçon de 5.5 km, dont env. 4 km en souterrain, le projet définitif (AP) réalisé par le Canton NE est approuvé et exécutoire. Tâches principales qui seront confiées au BAMO et à la DGT : • le soutien au MO pour la reprise du projet du Canton NE et pour l'organisation du projet ; • les AO de mandataires ; • l'établissement de la planification du projet ; • le suivi financier du projet, le contrôle de la facturation, le contrôle de la planification financière, l'estimation des délimitations ; • la coordination et la communication avec des partenaires, des tiers et les mandataires du projet ; • la synthèse et la consolidation des éléments concernant les délais, les coûts et la qualité ; • DGT
Communauté de mandataires	Admises sous les conditions suivantes : • la communauté est sous forme de société simple ; • la communauté de soumissionnaires spécifie le membre qui pilote le projet ; • la communauté de soumissionnaires indique la participation (en %) de chaque membre ; • une fois l'offre remise, il n'est plus possible de modifier la composition de la communauté.
Sous-traitance	Admise. 50% au maximum de la prestation peuvent être fournis par des sous-traitants. La liste exhaustive des sous-traitants doit être impérativement jointe. Les personnes-clés ne peuvent pas appartenir à un sous-traitant.
Mandataires préimpliqués	Admission de l'auteur du projet (préimplication autorisée) Les sociétés ayant participées aux phases précédentes du projet avec le précédent maître de l'ouvrage, soit le canton de Neuchâtel, par exemple notamment en tant que bureau d'appui au maître de l'ouvrage, auteur de projet Génie Civil, Géologue, auteur de projet Environnement ou autre sont autorisées à participer au présent appel d'offres dans la mesure où les documents plus significatifs de(s) (la) phase(s) précédente(s) sont mis à disposition dans le présent appel d'offres. En revanche, la société qui a préparé le présent appel d'offres, la société Brandenberger+Ruosch SA, Berne, n'est pas autorisée à soumissionner.
Comité d'évaluation ou Jury / collège d'experts	L'OFROU est lié par son propre manuel sur les marchés publics, art. 3.2.3.1, qui garantit des objectifs similaires à la SIA 144.
Conditions de participation	Expérience du soumissionnaire à répondre aux conditions du cahier des charges.
Critères d'aptitude	Toutes les sociétés aptes à assumer le mandat et pouvant apporter la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en CHF. Pour le présent marché, les aptitudes suivantes seront examinées : • Capacité technique du soumissionnaire • Capacité économique et financière du soumissionnaire • Aptitudes et disponibilités des personnes-clés En cas d'association de partenaires pour déposer une offre, les critères d'aptitude ne doivent pas être remplis par chaque partenaire mais par

l'association à moins que le critère précise expressément qu'il doit être rempli par chaque partenaire

Critères d'adjudication / de sélection

C1 Compétences et références des personnes-clés [40%]
C2 Prix [20%]
C3 Compétences particulières et références du soumissionnaire [20%]
C4 Analyse des tâches et proposition de marche à suivre, analyse des risques [20%]

Les critères et sous-critères sont notés sur une échelle de 1 à 5.

Indemnités / prix :

L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers d'offre ne sont pas retournés.

Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce :

Qualités de l'appel d'offres

- Indications de l'appel d'offres : les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises.
- La description du projet et des enjeux est suffisante.
- Les moyens d'appréciation, la pondération et la méthode de notation des critères d'adjudication sont clairement indiqués.
- Les moyens d'appréciation, la pondération et la méthode de notation des critères d'aptitude sont clairement indiqués.
- La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.
- Les délais sont corrects.

Manques de l'appel d'offres

- Les dispositions relatives aux droits d'auteur et à la confidentialité des documents déposés ne sont pas précisées.
- Préimplification : Les rôles des mandataires préimpliqués dans les phases précédentes sont précisés mais ne sont pas mentionnés. L'auteur de l'appel d'offre est cité et les règles de leur exclusion du marché sont correctes.

Observations de l'OMPr *

- L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, bien qu'il en respecte les principes généraux.
- L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.

